

POURQUOI?

Les logiciels libres sont une source d'économie. Ils permettent aux collectivités de devenir les acteurs des fonctionnalités de leurs solutions informatiques.

POUR QUI?

La bureautique open source est accessible à tous. Les logiciels libres de métier, eux, nécessitent de faire appel à des développeurs, qu'ils soient prestataires ou en interne.

COMMENT?

Les collectivités peuvent consulter le Comptoir du libre de l'Adullact, lors des appels à projets. Pour les petites structures, il est plus simple de se regrouper en syndicat mixte.

Informatique

Les collectivités misent sur l'open source



De plus en plus de collectivités se tournent vers les logiciels libres lorsqu'elles en ont le choix. D'abord, parce que c'est la solution recommandée par le «Référentiel général d'interopérabilité 2.0», publié le 20 avril 2016 par le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique. Ensuite, parce que ces outils permettent de gagner une indépendance vis-à-vis des grands groupes.

Ils peuvent également être une source d'économie. «En migrant les 5000 postes informatiques de la ville et de la métropole de Nantes [24 communes, 619200 hab.] vers la suite bureautique LibreOffice, nous avons réalisé une économie de 1,6 million d'euros sur cinq ans, indique Karim Hasnaoui, responsable de la mission "performance et gestion" de Nantes métropole. La migration n'a pas été simple. Quand nous avons installé LibreOffice, certains agents ont eu l'impression de perdre un savoir.» Un autre problème est apparu: les logiciels libres évoluent au gré des améliorations apportées par leurs utilisateurs. Si la majorité des fonctions importantes sont présentes dans l'outil, certaines n'ont pas forcément été développées par la communauté de contributeurs. Un exemple s'est rapidement présenté aux services



AVANTAGES

- Se libérer des grands éditeurs de logiciels.
- Disposer d'un logiciel «cousu main».



INCONVÉNIENT

Nécessaires compétences de développement informatique (en interne ou prestataire).

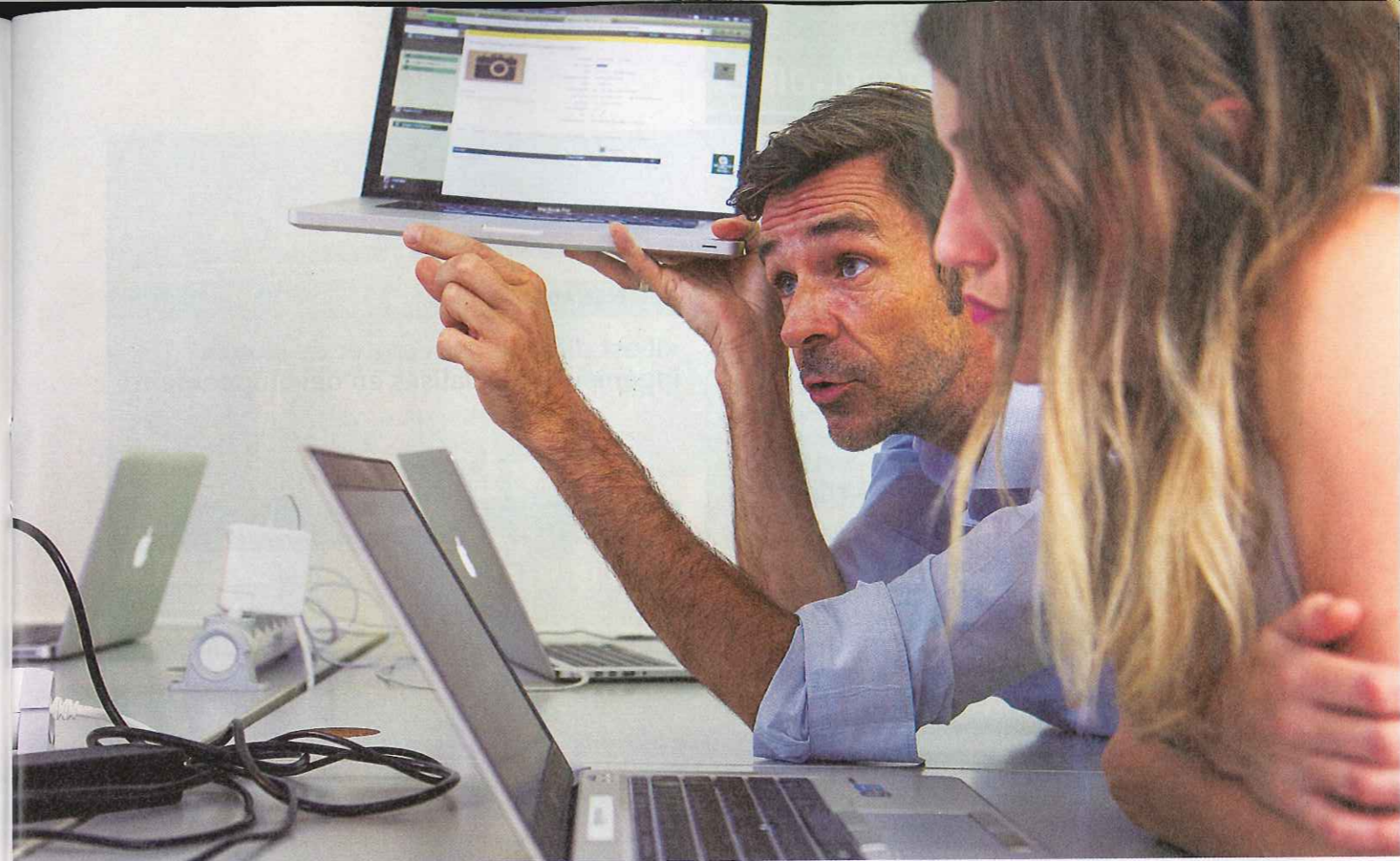
nantais. «Le tableur Excel, édité par Windows, permet de faire des tableaux croisés dynamiques, explique Eric Ficheux, chef de projet "informatique" à la métropole. Cette fonction n'existait pas lorsque nous avons commencé la migration, il y a quatre ans. Nous avons donc fait appel à des prestataires pour développer ces tableaux.»

Cette amélioration du logiciel a ensuite été reversée (lire l'encadré ci-contre) dans le code source de

LibreOffice afin que tous les utilisateurs du logiciel puissent en profiter. «Aujourd'hui, nous sommes un contributeur actif du logiciel. Nous identifions les améliorations dont nos agents ont besoin et nous investissons 30000 euros par an dans son développement.» Presque une mission de service public.

ÉCONOMISER L'ARGENT PUBLIC

Le besoin d'amélioration au cas par cas se retrouve partout dans le libre. Dans le cas des logiciels grand public, comme les suites bureautiques ou les systèmes d'exploitations, cela ne pose pas trop de problème. Dans le cas des logiciels métier, beaucoup plus spécialisés, cet inconvénient peut faire disparaître l'intérêt économique. «Nous ne menons pas



Les logiciels libres sont souvent un gain d'économie pour les communes et leur offrent plus d'indépendance vis-à-vis des grands groupes.

C. ENTZMANN / DIVERGENCE

une politique de logiciels libres à tout prix, explique Karim Hasnaoui. L'investissement serait trop important, car les logiciels métier ne bénéficient pas de l'amélioration constante apportée par la communauté grand public.» Il existe pourtant l'Association des développeurs et utilisateurs de logiciels libres pour les administrations et les collectivités territoriales (Adullact), qui regroupe 300 adhérents. Elle

toucherait plus de 10000 collectivités, selon Pascal Kuczynski, son délégué général. L'enjeu de l'Adullact, créée en 2002, est simple: économiser l'argent public. Pour cela, l'association offre un accès à sa «forge», un espace en ligne où les développeurs réfléchissent ensemble à la création de logiciels libres. «C'est le nœud technique du libre pour les collectivités. Un outil de partage de code informatique disponible selon deux interfaces, Fusion Forge et Gitlab, et hébergé gratuitement par l'université de Pau, explique Pascal Kuczynski. Nous avons aussi créé le Comptoir du libre pour référencer les logiciels libres déjà finalisés qui continuent à s'enrichir, les projets tout juste débutés et pour recenser les contributeurs intéressés. On y trouve également les références des collectivités utilisatrices et nous pouvons faire de la mise en relation avec les entreprises du libre.»

Parmi les contributeurs réguliers de la «forge», une ville se détache: Arles (52700 hab., Bouches-du-Rhône). Là, le service informatique compte deux développeurs et la mairie a élaboré une quarantaine de logiciels métiers (OpenCimetière, OpenElec, OpenFoncier, devenu OpenADS...). La plupart sont disponibles au sein du projet OpenMairie, une initiative de la ville à laquelle se sont jointes d'autres collectivités, notamment le département des Bouches-du-Rhône. «Travailler en open source permet de se protéger du côté "usine à gaz" des progiciels qui s'adaptent à toutes tailles de structures. Pourquoi devrions-nous payer une licence dont nous n'utilisons que 10% ☺●



L'EXPERT

PIERRE-ANDRÉ FLORAT, directeur général délégué de la société de services Docapost Fast

«L'abonnement aux logiciels reste la solution la moins chère»

«Le libre nécessite des compétences de développement, ce que les collectivités ont rarement, ou il faut faire appel à un prestataire. Cela permet de faire un produit "cousu main", mais l'abonnement aux logiciels reste la solution la moins chère. Sur le marché des parapheurs électroniques,

il y a deux produits en particulier. Fast, que nous proposons sous forme d'abonnement, et non de licence, et S2LW, le logiciel libre de l'Adullact. L'important dans le choix d'une solution est plus son interopérabilité aisée et à peu de frais, que son caractère "libre" ou "propriétaire".»

« des capacités? » pointe François Raynaud, responsable du développement collaboratif pour la ville. « Cela permet également de défier les éditeurs privés. Certains, comme Berger-Levrault, sont même devenus des contributeurs occasionnels aux logiciels libres. » Autre avantage: l'intégration des logiciels dans les systèmes d'information. Travailler avec ces outils permet à un informaticien d'aller chercher lui-même un flux de données dans le code du logiciel plutôt que d'en demander l'accès au propriétaire.

Reste le prix. « Les coûts des licences, généralement autour de 20000 euros, sont proches du prix de l'installation et de la maintenance d'un logiciel libre », rappelle François Raynaud. A Nantes métropole, Karim Hasnaoui partage ce constat: « L'offre de l'Addulact et d'OpenMairie touche plutôt les petites collectivités. C'est plus compliqué pour les grandes structures car il faut adapter les logiciels à nos propres réalités. »

DES EXEMPLES PROBANTS

Des logiciels libres de métier ont tout de même réussi leur adaptation, à l'image d'OpenADS. En 2007, Arles développe OpenFoncier, un « workflow » paramétrable de gestion des permis de construire. En 2014, la ville de Marseille s'y intéresse et décide d'allouer 300000 euros à son développement afin de le rendre utilisable par toutes les communes. La nouvelle mouture se nomme OpenADS, pour « autorisation du droit des sols ». L'histoire ne s'arrête pas là puisque le syndicat mixte de coopération territoriale Mégalis Bretagne (64 membres, 3,27 millions d'hab.) l'a adapté aux intercommunalités en juillet 2015.

Preuve de la porosité entre les logiciels propriétaires et les libres, l'appel d'offres pour le développement d'OpenADS aux intercos est remporté par Sirap, un éditeur qui propose pourtant un logiciel sous licence, concurrent d'OpenADS.

« Il est toujours bon d'avoir plusieurs contributeurs dans l'amélioration des logiciels libres », note Jean-Yves Vern, adjoint au directeur de Mégalis Bretagne. « Mais il y a un problème de confiance dans les logiciels libres de métier. En effet, les correctifs peuvent être plus longs que ceux d'un éditeur. On résout ce problème en désignant des chefs de projet qui sont généralement les créateurs de la souche du logiciel et sont chargés de vérifier que les modifications qui y sont apportées n'intègrent pas de failles et respectent les mêmes règles d'écriture. Cela peut être problématique si le chef de projet se désintéresse de sa mission ou si les structures

Travailler avec des logiciels libres permet à un informaticien d'aller chercher lui-même un flux de données dans le code du logiciel.

TÉMOIGNAGE

« Il est difficile de recruter de jeunes ingénieurs spécialisés en développement »



C. ALMODOVAR/LA GAZETTE

FRANÇOIS RAYNAUD, responsable du développement collaboratif (OpenMairie) à la mairie d'Arles

« Les services informatiques des collectivités sont, avant tout, des services d'infrastructures, très rarement de développement. Il faut dire qu'il est difficile de recruter de jeunes ingénieurs spécialisés en développement dans la territoriale: en sortant de leurs formations, ils ne savent pas que cela existe. Et pourtant! Avoir un service de développement en interne permet de mettre en place des initiatives publiques cohérentes et de "challenger" les prestataires privés en s'interrogeant sur l'utilisation de nos logiciels métiers. Plus généralement, un développeur peut effectuer des modifications en cas de problème logiciel et faire jouer la concurrence plus efficacement lors des appels d'offres. »

contributrices sont en concurrence. C'est paradoxal, mais l'arrivée d'un nouveau contributeur n'améliore pas toujours la vitesse de livraison d'un logiciel métier stable et fiable. »

Selon Jean-Yves Vern, ces freins ralentissent la progression des logiciels libres. « Les petites collectivités donnent facilement les clés de leur direction des services informatiques aux éditeurs. C'est une solution qui permet de se protéger. » Les logiciels libres de métier essaient pourtant dans toute la France. La « forge » de l'Addulact aimerait servir de point de rencontre, mais il n'est pas rare que des collectivités s'associent pour développer un logiciel entre elles, sans forcément savoir qu'une autre fait le même travail à l'autre bout de la France. ●

Baptiste Cessieux